

A découvrir



Le lavoir de "Chauvin"



Le lavoir de "Bataillé"



Le lavoir "du pont"

INFORMATIONS PRATIQUES

**Ce guide est à retirer à la Communauté de Communes,
à la maison du tourisme,
dans toutes les mairies du Canton d'Aulnay.**

Afin de préserver l'Environnement!!!! N'oubliez pas :

- De prendre de l'eau, de remporter vos déchets, de respecter la nature, les sites et tous les lieux traversés.



**RESPECTER LA NATURE
C'EST SE RESPECTER SOI-MEME**

Balade au coeur de notre patrimoine

*À pied
ou à vélo*

Commune
Saint-Georges-de-Longuepierre

Circuit
Des trois lavoirs

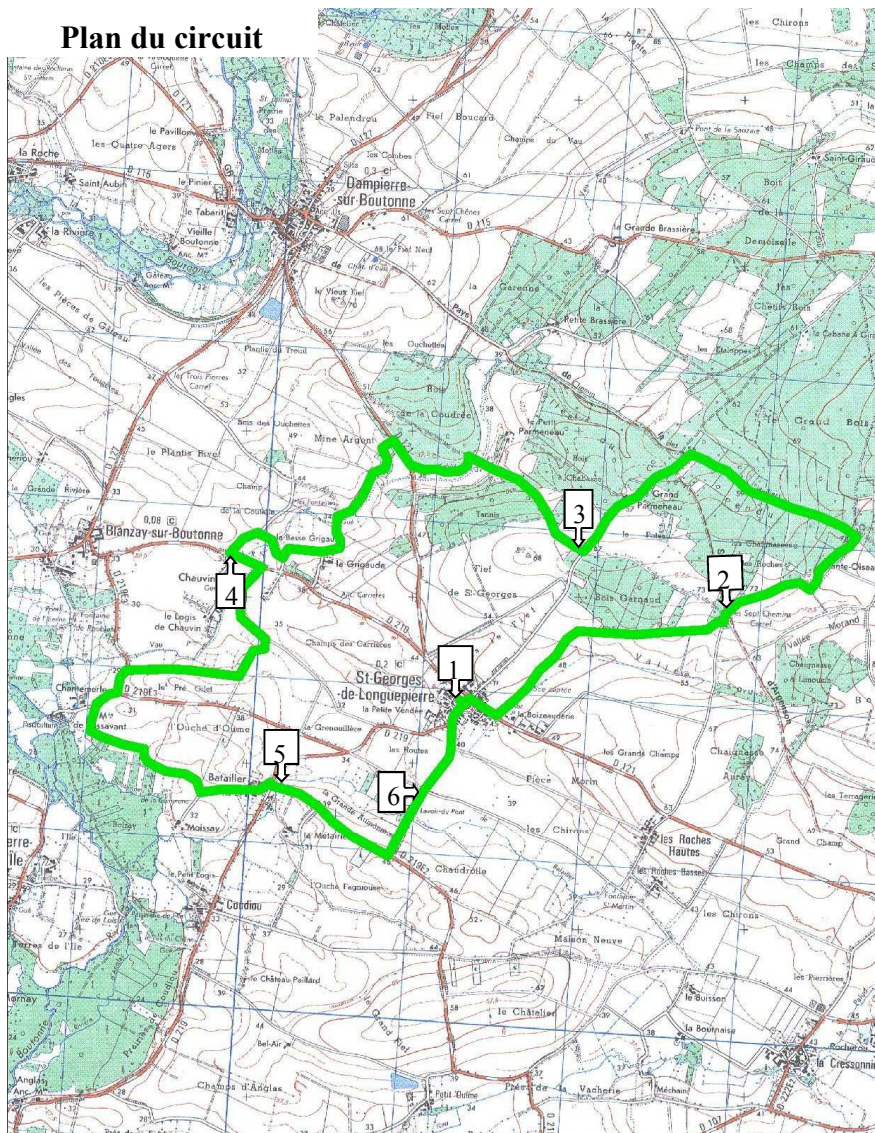


Saint-Georges-de-Longuepierre

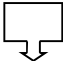
Au Nord Ouest d'Aulnay
Superficie de 1033 ha
Population de 217 habitants
Habitants: les Saint-Georgeais





St Georges de Longuepierre est traversé par trois cours d'eau:
la **Boutonne**, le **Batailler** et le **Veau**.
L'origine du nom vient de "**petra longa**" pierre longue, en relation avec les menhirs disparus et de grands bancs de pierre existants.

Plan du circuit



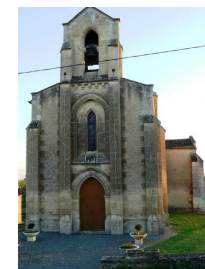
Légende:

Numéros-repères: 

Code balisage: Vert Fluo    

1 Saint-Georges-de-Longuepierre– circuit des trois lavoirs– 13,8 km– 2h30

1) Départ, place du village, où se situe la table d'Orientation dos à l'église....qui a la particularité, d'avoir le chœur au Sud.
- au carrefour prendre la D121, direction "Aulnay". 200m plus loin, prendre à gauche, rue du **Pontreau**, direction les bois jusqu'au "sept chemins".



2) Arrivés au "**sept chemins**", suivre le chemin blanc, au premier virage, entrez dans les bois. 600 m plus loin vous êtes en limite des 4 communes (La Villedieu, Aulnay, Dampierre et St Georges). A ce carrefour prendre à gauche: vous êtes sur le chemin des huiliers (jadis la voie principale pour le transport de l'huile de noix). Au carrefour prendre à gauche et rejoindre le "**grand Parmeneau**".

3) Au GR 36 tournez à droite direction le "petit Parmeneau". Rejoignez le vau, traversez le, et prenez à gauche. Un sentier sinueux vous attend jusqu'à la D121 « danger ». Longez le bois et entrez y, vous êtes en limite de Blanzay et St Georges. Passez sur la passerelle et remontez vers la "Grigaude", puis rejoindre la basse grigaude, longez la maison et engagez-vous dans un sentier. Au chemin goudronné, prenez à gauche, une deuxième fois à gauche et longez la route..... vous êtes au "premier lavoir".



4) Au lavoir prendre direction "Chauvin", traversez le hameau jusqu'au chemin blanc, puis prenez à gauche direction "Chantemerle". Bifurquez à gauche direction "Bataillé", pour y découvrir le "deuxième lavoir".



5) Arrivés au lavoir, traversez le pont direction le petit Oulme, au carrefour prendre à gauche direction St Georges. Vous arrivez au "troisième lavoir".



6) Passez devant le lavoir et filez jusqu'au village de St Georges. Au croisement prendre à droite, et rejoindre la place du village.

Information de nos amis chasseurs

Renseignements à la mairie: 05.46.24.03.20